



Compte-rendu de l'AGE du 17 septembre 2021

Association le C.R.O.Qu.An

L'assemblée générale du **CROQUAN** débute à **20h08**.

A l'ordre du jour :

- ✓ Bilan sur la saison
- ✓ Election d'éventuels nouveaux membres du Conseil d'Administration
- ✓ Election des membres du CA au(x) poste(s) vacants du bureau
- ✓ Questions diverses

1) Bilan sur la saison :

Thomas CHIRON, le président, ouvre l'assemblée générale extraordinaire en faisant un bilan sur la saison d'été qui vient de se terminer. Il énumère ensuite les points marquants de la saison :

- L'association a recruté 7 saisonniers pour juillet/août afin que toutes les activités puissent se dérouler dans les meilleures conditions
- Les dispositifs d'aide à la pratique sportive (Bon « Coup de Pouce » du département, chèques ANCV) ont permis de faire rentrer plus de 4000 euros, ce qui est en nette augmentation
- L'association a réalisé un chiffre d'affaires de 55 531 euros sur juillet/août, toute activité et public confondu
- Le déficit de l'association en juin 2021 était de 35 500 euros, il n'est plus que de 5000 euros à ce jour
- L'axe d'amélioration se situe au niveau de la réservation et du paiement en ligne via le site internet puisque sur juillet/août, cela représente uniquement 19% des recettes

En ce qui concerne l'activité accrobranche, le président annonce que la convention avec la mairie de Cabourg pour l'implantation des 2 parcours au sein du parc de l'Aquilon ne sera pas reconduit en 2022.

En effet, la demande en moyens humains de cette activité n'est plus envisageable pour l'association, sans compter que l'activité est déficitaire sur la période totale d'ouverture.

Le président explique également que si l'association fait trop de recettes sur des activités commerciales, elle sera assujettie à la TVA.

Le dernier point concernant l'abandon de cette activité est lié aux problématiques rencontrées avec le voisinage du parc de l'Aquilon. En effet, l'association a reçu une plainte avec mise en demeure si l'activité ne cessait pas.

AJ

2) Election d'éventuels nouveaux membres du Conseil d'Administration :

Corinne LENTZ se présente en tant que membre du conseil d'administration et est élue à l'unanimité.

Erwan CORBET se présente en tant que membre du conseil d'administration et est élu à l'unanimité.

Timothée FERRE se présente en tant que membre du conseil d'administration et est élu à l'unanimité.

3) Election des membres du CA au(x) poste(s) vacants du bureau :

Comme annoncé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 juillet 2021, Thomas CHIRON démissionne de son poste de président par manque de temps.

Morgan REBILLARD démissionne de son poste de vice-président pour raisons professionnelles.

Julien AINEE se présente au poste de président et est élu à l'unanimité.

Thomas CHIRON se présente au poste de vice-président et est élu à l'unanimité.

Le bureau est donc constitué de :

Président : Julien AINEE

Vice-président : Thomas CHIRON

Trésorière : Nadège DARCHEVILLE

Trésorière-adjointe : Carole RIDEL

Secrétaire : Lise VITTOZ

QUESTIONS DIVERSES

RAPPEL : le pot de départ de Vincent LESENECHAL est fixé au vendredi 24 septembre 2021 à partir de 20h.

Le procès-verbal de cette assemblée est dressé et pour faire valoir ce que de droit.

L'assemblée générale extraordinaire est clôturée à 20h33.

Fait à Houlgate le 17 septembre 2021

Julien AINEE, président

Handwritten signature of Julien AINEE in blue ink, with the initials 'A.S.' written above it.

Thomas STOREZ, secrétaire de séance

Handwritten signature of Thomas STOREZ in blue ink.